



Championnat des Landes 2025

Golf Pitch & Putt

Qualifications

Dimanche 27 avril

Samedi 17 mai

Dimanche 28 Mai

Samedi 14 Juin

Mimizan

Pinsolle

Golf de la cité verte Hagetmau

Moliets

Finale : lieu et date à définir en Juin

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - Conditions de participation

Championnat ouvert à tous les licenciés amateurs des Landes (licence 2024 et certificat médical obligatoire au moment de l'inscription). Chaque joueur peut, s'il le souhaite, participer à chacune des cinq compétitions qualificatives pour la Finale.

II - Forme de jeu

Stroke Play sur les parcours spécialement aménagés et homologués pour le golf Pitch & Putt, sur 18 trous pour les cinq épreuves. L'emplacement des marques de départ est commun à toutes les catégories de joueurs (index, sexe, catégorie d'âge). Conformément aux règles, le nombre de clubs est limité à quatorze. Recommandation de la FFG : **Epreuve non fumeur.**

III - Engagements

Les inscriptions doivent parvenir aux golfs au plus tard le mercredi précédent l'épreuve. Tout forfait ou abandon non justifié et notifié auprès des organisateurs entraîne la disqualification du joueur pour l'ensemble du championnat.

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition.

Le montant de l'engagement est à demander au club organisateur.

IV – Finale départementale

A l'issue des 4 premières compétitions, la liste des 36 finalistes sera établie à raison de 8 qualifiés par épreuve plus éventuellement 4 wild-card pour jeunes U16

Si tous les wild-card ne sont pas utilisés les places seront redistribuées aux clubs au prorata du nombre de participants lors des qualifications..

La Finale se déroulera également en Stroke Play sur 18 trous à l'issue desquels les champions seront désignés. Le (la) champion (e) sera désigné (e) après play-off en mort subite si nécessaire.

Les droits d'inscription à la compétition sont **de 10 euros (abonnés de la Cité Verte) ; 15 euros pour les joueurs extérieurs et 5 euros pour les jeunes U16** à régler sur place en espèces ou chèque à l'ordre du Comité départemental de golf des Landes.

Il sera demandé à tous les qualifiés pour la Finale de **confirmer leur participation au plus tard le mercredi précédant l'épreuve.**

V - Prix

La remise des prix aura lieu après la compétition lors du « pot » de l'amitié offert sur place par le Comité.

Classement Individuel Mixte : 3 prix – Catégorie « jeunes » (U16) : 1 prix – Classement par Equipes : 1 prix.

VI – Finale Régionale

A l'issue de la Finale départementale, les 6 meilleurs joueurs (2U16 -2 Dames- 2 Messieurs) seront qualifiés pour représenter le CD40 à la Finale régionale organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine;